



LEGENDE :

- UB** Nom de zone
- Limite de zone
- Espace Boisé Classé
- Constructions remarquables (AC1 inscrit et classé)

Emplacements réservés

- Emplacement des ER équipements et voiries
- Numéros d'ordre dans la liste des ER équipements et voiries
- Emplacement des ER sentiers piétonniers
- Numéros d'ordre dans la liste des ER sentiers piétonniers

Mixité sociale


- Périmètre de mixité sociale (L.123-1-5 16°)
- Numéros d'ordre dans la liste des périmètres de mixité sociale
- Servitudes urbaines de mixité sociale (L.123-2 b)
- Numéros d'ordre dans la liste des servitudes urbaines de mixité sociale

Prescriptions diverses

- Éléments paysagers remarquables (L.123-1-5 7°)
- Éléments patrimoniaux identitaires (L.123-1-5 7°)
- Numéros des éléments patrimoniaux identitaires
- Servitude de périmètre d'attente de projet (L.123-2 a)

Zones à risques

- Zone rouge du PPR Inondation
- Zone rouge du PPR Incendie de Forêt
- Zone de constructibilité nulle liée au risque géologique



COMMUNE DE SAINT-PAUL-DE-VEENCE
DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES 06

Plan Local d'Urbanisme

4a

PLAN DE ZONAGE
PLANCHE NORD
échelle : 1 / 3000
Mars 2013

Délibération du conseil municipal :	30 mars 2009
Arrêté le :	2 avril 2012
Enquête publique	du 10 septembre au 12 octobre 2012
Approuvé le :	25 mars 2013

Modifications	Mises à jour